

8 • étiquetage des OGM

revendication

novembre 2020

Que le gouvernement développe et mette en place un système d'étiquetage obligatoire des OGM.



Aujourd'hui, toutes les cultures génétiquement modifiées (GM) semées au Québec sont faites pour tolérer un ou plusieurs herbicides. La culture des OGM est donc intimement liée à l'utilisation (et même la surutilisation) des pesticides. L'étiquetage obligatoire permettrait aux citoyens et aux citoyennes d'encourager ou non ce type d'agriculture. Le droit de savoir ce que contiennent nos assiettes est un droit fondamental sur lequel les différents pays du monde se sont basés afin de mettre en place l'étiquetage obligatoire des OGM. C'est aussi ce qui doit motiver le gouvernement du Québec à le mettre en place.

La culture des OGM est donc intimement liée à l'utilisation (et même la surutilisation) des pesticides. L'étiquetage obligatoire permettrait aux citoyens et aux citoyennes d'encourager ou non ce type d'agriculture.



Je signe!

Au Québec, on cultive surtout le maïs-grain et le soya génétiquement modifié (GM). En 2020, 92 % du maïs-grain et 68 % du soya étaient GM au Québec. Le Québec produit également du canola GM, de la luzerne GM et du maïs sucré sur des surfaces inconnues, mais très inférieures. En 2020, la totalité des OGM semés au Québec étaient génétiquement modifiés pour tolérer au moins un herbicide.

UN CERCLE VICIEUX

Les cultures tolérantes aux herbicides, particulièrement celles appelées « Roundup Ready », ont encouragé la pulvérisation répétée du même herbicide sur de vastes superficies de terres agricoles. Après 25 ans de cultures GM, on constate l'apparition de « super mauvaises herbes » invasives et tolérantes aux herbicides comme le Roundup de Bayer/Monsanto. La stratégie de l'industrie pour répondre à la résistance des « mauvaises herbes » consiste essentiellement à commercialiser de nouvelles cultures GM résistantes à d'autres herbicides, tels que le 2,4 — D ou le Dicamba. Depuis, les semences à multiples tolérances remplacent petit à petit les semences GM « uniquement » tolérantes au glyphosate. Elles sont largement plébiscitées par l'industrie au Québec. Dans le cas du soya, en 2020, c'est 59 % des semences GM promues dans bulletin des agriculteurs qui étaient tolérantes à la fois au glyphosate et au dicamba, et 12,5 % qui étaient tolérantes à la fois au glyphosate, au 2,4 — D et au glufosinate.

Rien de surprenant quand on sait que les compagnies qui vendent les semences sont aussi celles qui vendent les pesticides !

Les citoyens et citoyennes du Québec ne sont pas uniquement préoccupé.e.s par leur santé, mais aussi par les impacts négatifs de la production des OGM sur l'autonomie des agricultrices et agriculteurs ainsi que sur leur environnement. Il est donc primordial que les consommateurs et consommatrices du Québec aient accès à cette information pour faire un choix éclairé quant à l'achat de leurs produits alimentaires. **L'ensemble des produits vendus au Québec doit être clairement étiqueté.**

Le gouvernement du Québec a la latitude de le faire, d'ailleurs quand M. Paradis était ministre de l'Agriculture, un projet de loi allant dans ce sens avait cheminé au Ministère. Quand on sait que le Québec a été le premier endroit au monde à consommer un animal GM (le saumon), il apparaît urgent que le gouvernement caquiste « ressorte du placard » le dit projet de loi.

Nous ne sommes pas les seuls à mettre de l'avant cette solution. Des experts et organismes avaient aussi fait des propositions dans ce sens lors de leur participation à la commission parlementaire sur les pesticides. Les voici.

qui est en accord

- L'Ordre des Agronomes du Québec (OAQ)
- L'Union des Producteurs Agricoles (UPA)
- Le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec
- Plus de 85% de la population québécoise selon le dernier un sondage Léger Marketing réalisé en 2020

les positionnements à la CAPERN

- Union paysanne
- Vigilance OGM

RÉFÉRENCES

- (1) Superficie des grandes cultures, rendement à l'hectare et production, par regroupement de régions administratives, Québec, 2007-2020, Institut national de la statistique du Québec (mise à jour 22 juillet.)
- (2) Canadian Seed Trade Association. Corn Hybrid Database.[Internet]. CSTA. [cité 1 oct 2020].
- (3) Le bulletin des agriculteurs. Guide soya 2020 [Internet]. 2019
- (4) Ordre des agronomes du Québec. Recommandations de l'Ordre des agronomes du Québec - Les cultures génétiquement modifiées [Internet]. 2013 [cité 15 oct 2020]